

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 83 / 649 DU 27 / 7 / 83

portant nomination de Monsieur
MAPAKOU Joseph en qualité de Direc-
teur Général du Crédit et des Rela-
tions Financières. (**régularisation**)

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES-

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le Décret n° 82/879 du 24 Septembre 1982 portant réorganisa-
tion du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n° 82/849 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
n° 80/644 susvisé ;

Vu le Décret n° 82/320 du 3/5/83 portant nomination d'un Membre
du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur MAPAKOU Joseph, Inspecteur du Trésor de 6e
échelon, est nommé Directeur Général du Crédit et des Relations Fi-
nancières.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent Décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, 27 JUIL.1983.

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres ;

Colonel Denis SASSOU-NGUESO.-

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail
et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-